

PARTICIPATION DU PARC AU PROJET SAGESSE

(Sensibilisation et Apprentissage des bonnes pratiques pour la pêche plaisance dans le cadre d'une GESTion durable du stock de SEiches du Morbraz)

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 20 février à 8h30, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 12 février 2024 s'est réuni 8 boulevard des îles, 56000 VANNES sous la présidence de Ronan LE DELEZIR.

La Séance était publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. Ronan LE DÉLÉZIR	Président
Mme Anne GALLO	1 ^{ère} Vice-Présidente
Mme Marie-José LE BRETON	2 ^{ème} Vice-Présidente
M. Luc LE TRIONNAIRE	3 ^{ème} Vice-Président
M. Patrick CAMUS	4 ^{ème} Vice-Président
M. Pascal BARRET	
M. Thierry EVENO	
Mme Gaëlle FAVENNEC	
Mme Frédérique GAUVAIN	
Mme Sylvie SCULO	
M. Simon UZENAT	

Absents excusés :

Mme Muriel CLÉRY

Procuration :

Mme Muriel CLÉRY donne procuration à Mme Marie Jo LE BRETON

Etaient également présents :

Mme Muriel HASCOËT (Directrice)
M. Ronan PASCO (Responsable du pôle Mer, Littoral et Biodiversité)
M. Thomas COSSON (Chargé de mission Natura 2000 et Biodiversité)
Mme Juliette HERRY (Chargée de mission charte)

PARTICIPATION DU PARC AU PROJET SAGESSE (Sensibilisation et Apprentissage des bonnes pratiques pour la pêche plaisance dans le cadre d'une GESTion durable du stock de SEiches du Morbraz)

La pêche à la morgate (ou seiche) est une pêche historique et emblématique en Bretagne-Sud et tout spécialement dans le Golfe du Morbihan. Elle est pratiquée par les professionnels mais aussi par les pêcheurs plaisanciers. Le stock de seiches est un stock local à durée de vie courte qui est en cours de reconstitution et en légère hausse depuis 2 ans. La pêche est présente sur l'ensemble de l'année à plusieurs stades de développement de la seiche.

Le Comité Départemental des Pêches Maritimes et Elevages Marins du Morbihan (CDPMEM) dépose un projet auprès du FEAMPA pour mieux connaître l'activité de pêche récréative à la morgate (techniques, zones de pêche, saisons...), identifier les bonnes pratiques, créer des supports de communication et sensibiliser les pêcheurs plaisanciers. Ce projet se déroulera jusqu'à fin 2025.

C'est dans ce cadre que le CDPMEM sollicite le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, le syndicat mixte de la ria d'Étel et le CPIE de Belle-Ile afin de profiter de leur expérience pour mener la sensibilisation auprès des pêcheurs plaisanciers sur leurs territoires respectifs. En effet, ces 3 structures participent déjà à la campagne ECOGESTES de sensibilisation des plaisanciers. Elles sont également sollicitées pour apporter leur expertise dans la phase de construction de l'enquête et dans la détermination des outils de communication.

Pour mener à bien cette action, il est proposé au Parc un budget de 14 000 € de salaire (4 mois ETP) plus 2 100 € de frais de structure, financé à hauteur de 80 % entre la Région et le FEAMPA.

Le plan de financement du projet est le suivant :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
CDPMEM 56 dont			
Frais de personnel	83 250 €		
Frais de structure	12 487 €	FEAMPA	63 575 €
informatique	1 500 €		
Communication	10 000 €	Région Bretagne	63 575 €
Film	8 000 €		
PNRGM dont		Autofinancement	31 787 €
Frais de personnel	14 000 €		
Frais de structure	2 100 €		
CPIE Belle Ile			
Frais de personnel	10 000 €		
Frais de structure	1 500 €		
SMRE			
Frais de personnel	14 000 €		
Frais de structure	2 100 €		
Total	158 937 €	Total	158 937 €

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, les membres du Bureau Syndical décident à l'unanimité de :

- APPROUVER la participation du Parc à ce projet SAGESSE
- APPROUVER le plan de financement tel que présenté
- AUTORISER LE Président à solliciter une subvention auprès de la Région Bretagne et du FEAMPA

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel
Régional du Golfe du Morbihan

Ronan LE DELEZIR